

CA14 08 0708

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 1er décembre 2014, à 12 heures, à laquelle sont présents :

Le conseiller de Ville : Francesco Miele

Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen  
Michèle D. Biron

formant le quorum, et sous la présidence de Michèle D. Biron, maire suppléant, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

---

CA14 08 0709

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 1er décembre 2014.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 1er décembre 2014.

ADOPTÉ.

---

CA14 08 0710

Le maire suppléant de l'arrondissement fait la proclamation suivante (sommaire décisionnel numéro 1144500027 :

CONSIDÉRANT que l'Organisation des Nations Unies a proclamé le 3 décembre, Journée internationale des personnes handicapées;

CONSIDÉRANT que cette journée a pour but de favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la société;

CONSIDÉRANT que les personnes handicapées du Québec forment l'un des groupes socioéconomiques les plus démunis et que l'accès au marché du travail s'avère pour elles le plus difficile;

CONSIDÉRANT que l'intégration harmonieuse des personnes handicapées est bénéfique à l'ensemble de la population de Saint-Laurent et qu'elle contribue à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens;

EN CONSÉQUENCE je, Michèle D. Biron, maire suppléant de Saint-Laurent, proclame le 3 décembre 2014 **Journée internationale des personnes handicapées.**

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce premier jour de décembre de l'année deux mille quatorze.

---

CA14 08 0711

Le maire suppléant de l'arrondissement fait la proclamation suivante (sommaire décisionnel numéro 1144500028 :

CONSIDÉRANT que le Parlement du Canada a déclaré le 6 décembre Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes;

CONSIDÉRANT que personne ne doit oublier la mort tragique de 14 jeunes femmes à l'École polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989, assassinées pour la seule raison qu'elles étaient des femmes;

CONSIDÉRANT que la violence continue malheureusement de miner le quotidien de nombreuses femmes et filles;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel que notre société poursuive ses efforts pour contrer la violence faite aux femmes;

***Le 1er décembre 2014***

EN CONSÉQUENCE je, Michèle D. Biron, maire suppléant de Saint-Laurent, proclame le 6 décembre 2014 **Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.**

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce premier jour de décembre de l'année deux mille quatorze.

---

**CA14 08 0712**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1143231017 relatif au report de la séance générale du 2 décembre 2014.

ATTENDU le règlement numéro RCA08-08-0007 modifiant le règlement numéro RCA02-08-2001 sur les séances du Conseil d'arrondissement et les règles de procédures applicables qui prévoit que les séances ordinaires se tiennent le premier mardi de chaque mois, à la salle du Conseil du bureau d'arrondissement, au 777 Marcel-Laurin;

ATTENDU la grève légale annoncée par le Syndicat des fonctionnaires municipaux de la Ville de Montréal;

ATTENDU que tous les bâtiments de la Ville seront fermés au public le 2 décembre 2014;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

De reporter la séance générale du 2 décembre 2014 au 11 décembre 2014.

ADOPTÉ.

---

**CA14 08 0713**

**Période de questions du public**

Aucune question n'a été posée.

---

**CA14 08 0714**

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

De lever la séance à 12 h 03.

ADOPTÉ.

---

Maire

---

Secrétaire

---